

----- Message transféré -----

De : Jean-marie Beffara <jmbeffara@jeanmariebeffara.fr>

Date : 2 mars 2016 à 16:07

Objet : Re: l'usine fait pschitt , 86 chatellerault, 1 feu de pailles !

À : Jc Mercier <jc25mercier@gmail.com>

Monsieur,

Vous vous êtes adressé à moi pour me faire part de votre position concernant la centrale biomasse de Descartes. Je vous remercie.

Ce projet a été initié en lien avec l'usine Seyfert qui souhaitait mettre à profit la filière bois locale pour produire de façon plus écologique et économique la vapeur nécessaire à son activité.

Ce projet avait reçu en mars 2014 l'avis favorable du commissaire enquêteur et était soutenue par les élus du territoire. Les responsables du projet avaient en effet fourni les preuves d'un projet moins polluant que la centrale à gaz actuelle et limitant fortement les nuisances pour les riverains.

Or, le groupe Seyfert a été entretemps racheté par le groupe PALM qui, s'il souhaite moderniser l'usine et réaliser de lourds investissements ne semble pas souhaiter mettre en œuvre ce projet tel qu'il avait été envisagé

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de ma sincère considération.

Jean-Marie BEFFARA

Le 9 février 2016 à 09:25, Jc Mercier <jc25mercier@gmail.com> a écrit :

Monsieur le député,

pour information à signaler des verts dans le 86 qui ne pensaient pas comme d'autres ...

retournement de tendances :

<http://www.lanouvellerepublique.fr/Vienne/Actualite/Environnement/n/Contenus/Articles/2016/01/22/L-usine-verte-fait-pschitt-2599696>

les verts de Chatellerault s'y étaient opposés !

Pourriez vous me dire ce qu'il en est du projet centrale bois biomasse de 20 MW de Descartes, controversé au départ. Le quartier "balesme " est pourtant déjà fortement sous les fumées.

Le coût du kWh de ces projets réseaux chaleur - bois devait être moins cher

Selon mes renseignements, sur une chaudière à bois à REZE, le kWh facturé serait de 5 % moins cher.

Comme les particules fines (beaucoup d'émissions avec le bois de haies humide à plus de 22 % - 22% est la préconisation limite ADEME-) tuent sans qu'il y ait de dose minimale admissible [source InRS](#), le compte n'y est pas. Et si on installait les stations de mesures de pollution dans la périphérie de ces implantations ?

<http://www.airpl.org/Publications/rapports/15-10-2015-evaluation-des-zones-de-retombees-liees-aux-emissions-de-la-chaufferie-bois-de-la-Trocardiere-a-Reze>

Ce serait une précaution, non ?

Belle solution choisie ici, on surélève les cheminées pour polluer plus loin, sur Nantes donc ..

je vous prie d'agréer, Monsieur le député, l'expression de mes salutations distinguées

jean claude Mercier

<http://jc25mercier.free.fr/>